Commune de

BASSOU

DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE N°1 DU PLU

Plan de zonage n° 1/2

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/04/2024 approuvant les dispositions de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU.

Fait à Bassou,
Le Maire,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 20/06/2024

APPROUVE LE : 11/04/2017
MISE EN COMPATIBILITE n°1 : 10/04/2024

auddicé urbanisme

auddice.com

Légende

Contexte :

- Surfaces en eau

Prescriptions :

- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Continuité écologique

Zones :

- UA : Zone urbaine du centre ancien
- UAI : Zone urbaine du centre ancien - soumis au risque inondation (zone rouge PPRi)
- UAi : Zone urbaine du centre ancien - soumis au risque inondation (zone bleue PPRi)
- UB : Zone urbaine résidentielle
- UBI : Zone urbaine résidentielle - soumis au risque inondation (zone rouge PPRi)
- UBi : Zone urbaine résidentielle - soumis au risque inondation (zone bleue PPRi)
- UE : Zone urbaine à vocation économique
- UEI : Zone urbaine à vocation économique - soumis au risque inondation (zone rouge PPRi)
- UEi : Zone urbaine à vocation économique - soumis au risque inondation (zone bleue PPRi)
- 1AU : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- 1AUpv : Zone à urbaniser à vocation photovoltaïque
- 2AU : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- A : Zone agricole
- AI : Zone agricole - soumis au risque inondation (zone rouge PPRi)
- AP : Secteur agricole protégé
- N : Zone naturelle
- Nh : Secteur naturel d'habitat isolé
- NI : Zone naturelle - soumis au risque inondation (zone rouge PPRi)
- NLI : Secteur naturel à vocation d'équipements sportifs

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	210 m²	Extension du cimetière	Commune
ER n°2	986 m²	Création d'un aménagement paysager	Commune

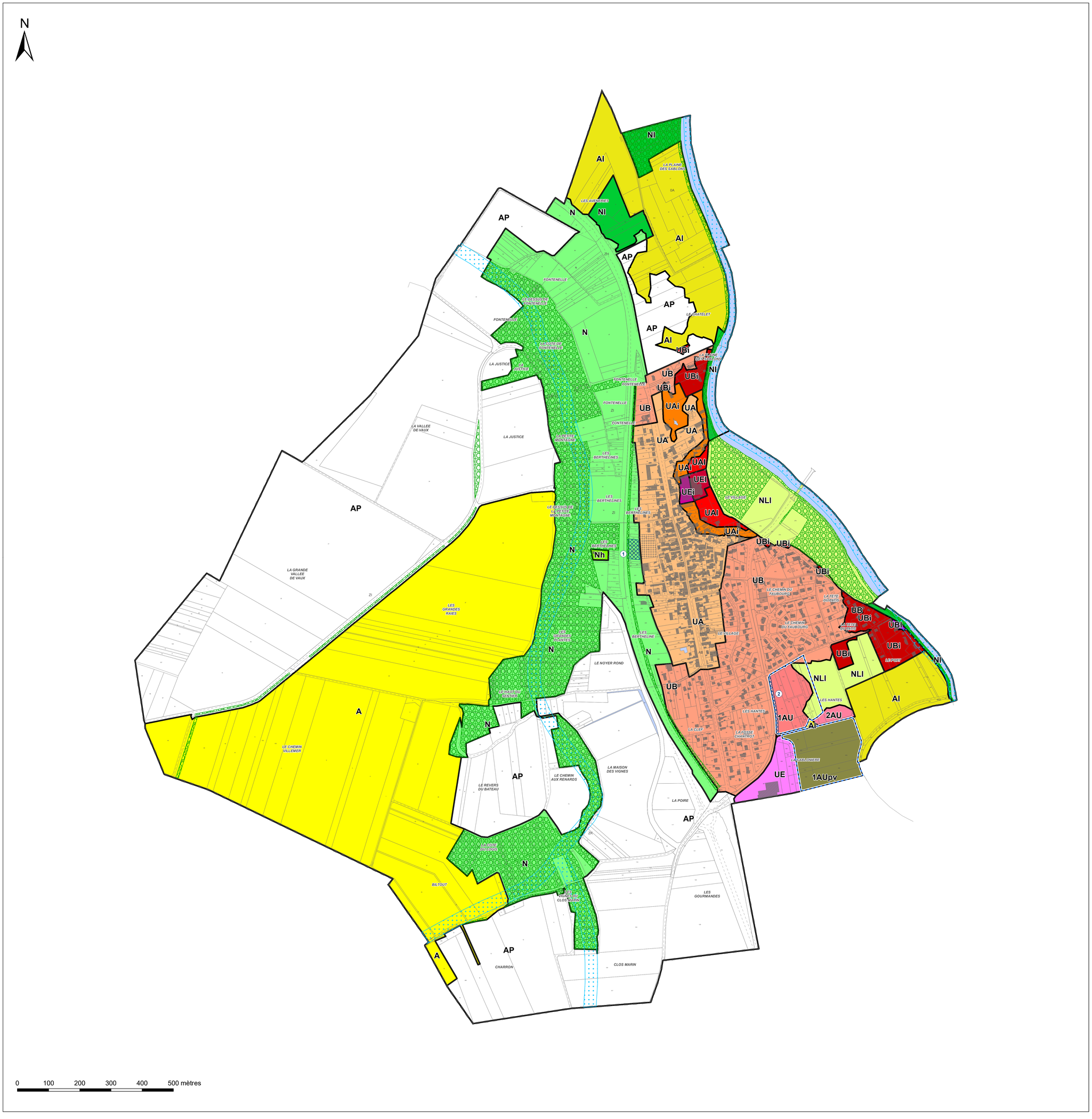

Commune de

BASSOU

DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE N°1 DU PLU

Plan de zonage n° 2/2

1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du 10/04/2024 approuvant les dispositions de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU.

Fait à Bassou,
Le Maire,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 20/06/2024

APPROUVE LE : 11/04/2017
MISE EN COMPATIBILITE n°1 : 10/04/2024

auddicé urbanisme

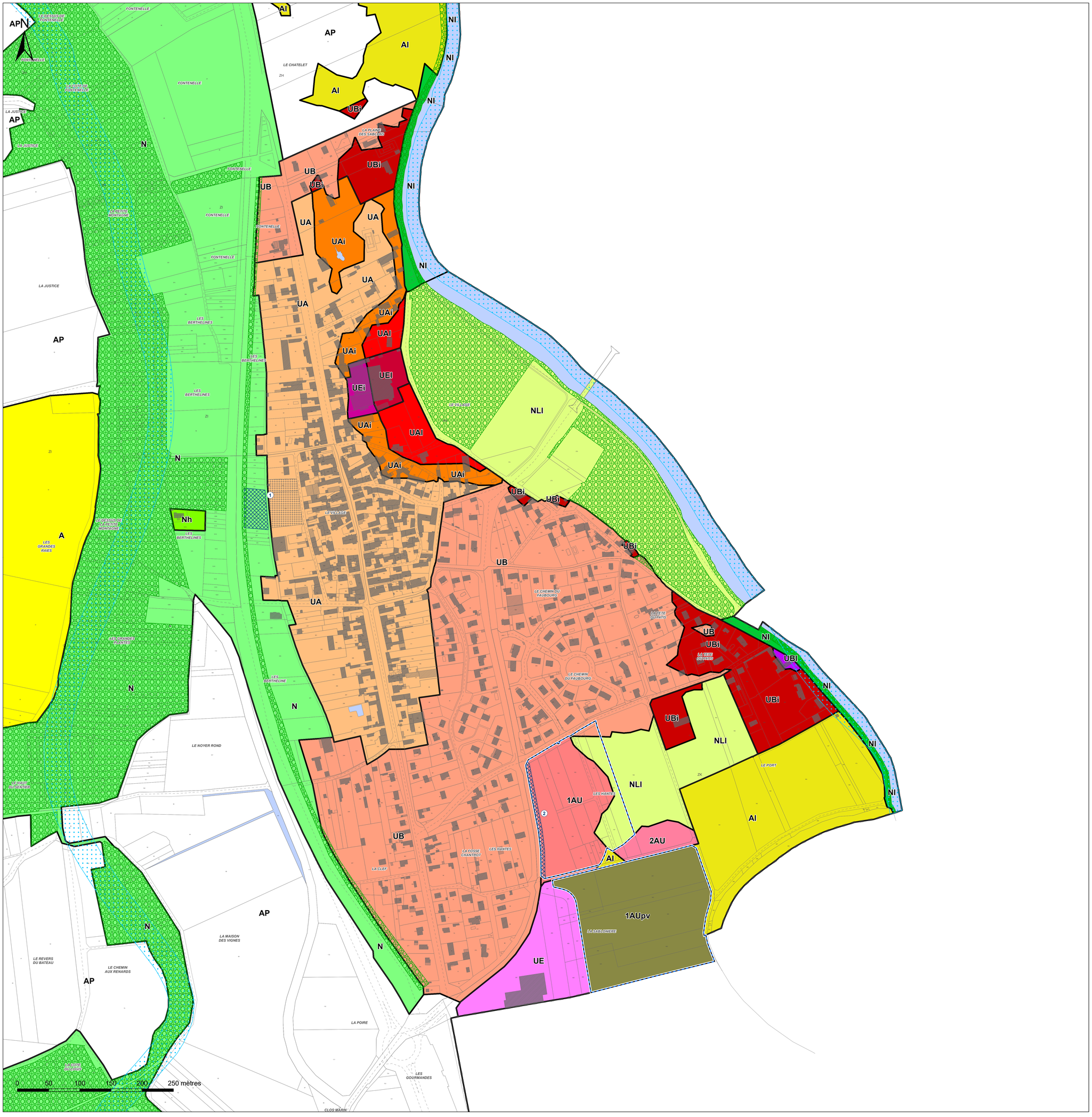

Légende

Contexte :

- Surfaces en eau

Prescriptions :

- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Continuité écologique

Zones :

- UA : Zone urbaine du centre ancien
- UAI : Zone urbaine du centre ancien - soumis au risque inondation (zone rouge PPRi)
- UAi : Zone urbaine du centre ancien - soumis au risque inondation (zone bleue PPRi)
- UB : Zone urbaine résidentielle
- UBI : Zone urbaine résidentielle - soumis au risque inondation (zone rouge PPRi)
- UBi : Zone urbaine résidentielle - soumis au risque inondation (zone bleue PPRi)
- UE : Zone urbaine à vocation économique
- UEI : Zone urbaine à vocation économique - soumis au risque inondation (zone rouge PPRi)
- UEi : Zone urbaine à vocation économique - soumis au risque inondation (zone bleue PPRi)
- 1AU : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- 1AUpv : Zone à urbaniser à vocation photovoltaïque
- 2AU : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- A : Zone agricole
- AI : Zone agricole - soumis au risque inondation (zone rouge PPRi)
- AP : Secteur agricole protégé
- N : Zone naturelle
- Nh : Secteur naturel d'habitat isolé
- NI : Zone naturelle - soumis au risque inondation (zone rouge PPRi)
- NLI : Secteur naturel à vocation d'équipements sportifs

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	210 m²	Extension du cimetière	Commune
ER n°2	986 m²	Création d'un aménagement paysager	Commune